

BRETAGNE®



le réseau de l'initiative
Bio en Bretagne

DOSSIER DE PRESSE INQUIÉTUDES SUR LES FILIÈRES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Contact Presse

INITIATIVE BIO BRETAGNE (IBB)

Thomas BOURGEOIS

thomas.bourgeois@bio-bretagne-ibb.fr

www.bio-bretagne-ibb.fr

IL FAIT **BIO** EN **BRETAGNE!**

www.bio-bretagne-ibb.fr



INQUIÉTUDES SUR LES FILIÈRES BIO

Alors que l'année 2020 a été exceptionnelle pour les filières Bio, des voyants rouges s'allument sur plusieurs d'entre elles en 2021. Dans ce contexte de ralentissement voire de baisse de la consommation Bio, les groupements de producteurs et opérateurs mettent le frein sur de nouvelles

conversions Bio d'autant que les prix payés aux producteurs, dans ce contexte, pourraient aller à la baisse sur plusieurs produits.

Sur la filière Œufs Bio, la tension est très forte et inédite avec un risque fort de chute des prix payés aux producteurs, lié à une baisse constatée actuellement de consommation et une production momentanément abondante. Les difficultés devraient se poursuivre avec une augmentation significative des coûts de production (aliment, sexage, élevage des poulettes, contre-performances zootechniques) en lien avec l'application de la nouvelle réglementation Bio. Il est indispensable que les metteurs en marché anticipent les débouchés afin que les producteurs ne subissent pas les conséquences négatives et éviter les dé-conversions qui se profilent à l'horizon.

Ainsi, il est nécessaire de construire des outils permettant de mieux adapter l'offre à la demande spécifique au bio et d'intégrer dans la négociation commerciale les coûts de production réels. Afin de sécuriser le revenu des producteurs, pallier les aléas climatiques de plus en plus fréquents, il serait souhaitable de réfléchir à des contractualisations pluriannuelles, permettant de garantir le revenu des producteurs, la sécurisation des débouchés ainsi que l'approvisionnement des distributeurs.

Le Conseil d'Administration d'Initiative Bio Bretagne sera particulièrement vigilant aux futures négociations commerciales qui s'annoncent avec la distribution.

Jean-Louis CHEVE,
Président d'Initiative Bio Bretagne



Suite à des alertes remontées par les adhérents de l'association, Initiative Bio Bretagne a réalisé une note sur les tendances économiques des filières bio. S'il a été établi que l'année 2020 avait été favorable au marché de la bio, l'année 2021 pose des problèmes importants.

Pour ce qui est du lait de vache bio, si la collecte a augmenté en Bretagne (+15,5 % par rapport à 2020 sur la même période) ainsi que le nombre de producteurs, des inquiétudes sont présentes quant au prix du lait payé au producteur avec la baisse de la consommation et la forte croissance de la collecte au printemps. Les ventes en hyper et supermarchés ont diminué sur tous les produits qui y sont liés entre 2020 et 2021 :

- lait conditionné (-2,8 %),
- beurre (-9 %),
- crème (-10,3 %).

Dans le cas des légumes et fruits bio, les professionnels observent une pression sur les prix par les distributeurs notamment

les GMS dont certaines s'approvisionnent en Espagne plutôt que sur le marché local. Plusieurs groupements de producteurs bio ont mis un frein sur les conversions ou installations nouvelles pour maintenir le marché à l'équilibre. Au cours du 2ème trimestre 2021, les achats d'un panel de 15 fruits et légumes frais bio ont reculé de 14,6 % en volume et de 16,2 % en valeur rapport à la même période en 2020.

Le marché des viandes bio est également impacté : au cours du premier semestre 2021, les ventes de viande hachée bio à poids fixe en GMS (hard discount, proximité et drive inclus) ont reculé de 9 % en volume et de 6,3 % en valeur par rapport à la même période en 2020. Les ventes de charcuterie bio libre-service à poids fixe dans ce même circuit ont baissé de 14,1 % en valeur sur les mêmes périodes.

Finalement, dans le tableau ci-dessous est présentée la synthèse de l'enquête prix des grandes cultures (prix bio départ producteur en euros par tonne) :

ESPECES	Euro/tonne	
Blé Tendre (Meunier France 11%)	480-520	Prix départ France (Organisme Stockeur et non culture), stade de gros, pour environ 25 t. prix hors taxes. Pour obtenir les prix en culture, déduire des cotations les taxes à la charge du producteur et la marge du collecteur et frais de collecte/stockage (variable selon l'espèce).
Blé fourrager (France)	330-350	
Triticale (France)	320-340	
Orge de mouture (France)	310-330	
Orge de brasserie (Orge de brasserie de printemps France)	450-490	
Sarrasin (France)	950-1100	
Seigle (panifiable)	460-500	
Avoine (fourragère)	280-290	
Avoine vêtue (floconnerie France)	440-460	
Pois protéagineux (France)	490-520	
Féveroles (France)	490-530	
Maïs (France)	300-320	

Les œufs sur le marché Bio sont au centre de grosses tensions. La production a augmenté avec une évolution de +6,9 % des fermes Bio en France ainsi que de +13,2 % des poules pondeuses. Toutefois, selon le Kantar Worldpanel entre le 1er janvier et le 31 juillet 2021, les ventes d'œufs Bio reculent de - 7,5 % par rapport à la même période en 2020. Sans perdre de vue que la nouvelle réglementation entraîne une augmentation du coût de production (coût de l'aliment, poulettes, ...). Il y a une menace sérieuse de surproduction. Si les distributeurs n'intègrent pas l'augmentation des coûts de production, le prix payé au producteur va entraîner des déconversions. Si les éléments évoqués précédemment concernant les filières légumes, fruits, viandes, céréales et lait sont liés principalement à la conjoncture économique, pour ce qui est de la filière des œufs on se situe plus dans une problématique structurelle.

Le Pass Bio, une aide régionale en Bretagne qui vise à développer l'agriculture biologique en accompagnant l'installation, la conversion ou la transmission d'exploitations optant pour des systèmes bio, est également dans une situation de baisse. Leur nombre, pour la période du 1er janvier au 30 septembre, est passé de

78 (37 en diagnostic et 41 en suivi) en 2019 à 52 en 2021. Si l'année 2020 pour la même période a également été négative (42 en tout dont seulement 12 en suivi), cela s'explique par l'année très particulière en raison de la crise sanitaire et du chômage partiel que cela a entraîné dans certaines structures.

Avec la crise liée à la COVID-19, la restauration enregistre en 2020 un recul de son chiffre d'affaires de 32,3 %. Les achats de produits bio par la restauration hors domicile passent de 640 millions d'euros en 2019 à 505 millions d'euros en 2020. Dans le détail :

- 215 millions d'euros (-14% depuis 2019) en restauration commerciale contre 251 millions d'euros en 2019,
- 290 millions d'euros (-25% depuis 2019) en restauration collective contre 389 millions d'euros en 2019.



DENIS PATUREL, VICE-PRÉSIDENT IBB

Initiative Bio Bretagne alerte sur une conjoncture économique difficile de la filière bio en 2021 après plusieurs années de croissance à deux chiffres, pourquoi cette alerte ?

DP : Notre objectif est d'alerter le citoyen Français qui est en demande de la bio Française et des causes qu'elle défend, comme le bien-être animal et la préservation de la santé humaine et de l'environnement, de l'importance de contrôler la production. Le risque qui se profile est que les Français se détournent de ces produits en raison de leurs prix. Et si cela arrivait, l'ambition de l'agriculture biologique d'offrir une alternative qui réponde aux enjeux sociétaux serait gâchée. Il faut pouvoir continuer de proposer au consommateur des produits bio et Français respectant le bien-être animal, la santé et l'environnement.

Quelles sont les filières bio en tension ? Pouvez-vous distinguer par filière si les causes de cette crise sont conjoncturelles ou structurelles ?

DP : Aujourd'hui, toutes les filières sont en tension. Toutefois, les causes sont diverses et plutôt conjoncturelles. La tendance de fond, bien entendu, est le pouvoir d'achat des consommateurs qui est très impacté. Mais à cela, il convient d'ajouter des éléments structurels comme dans la filière des oeufs avec des risques importants de surproduction.

Au niveau de la réglementation, quelles sont les évolutions qui vont impacter le prix des produits bio ?

DP : Pour les monogastriques, c'est-à-dire les porcs et les volailles, les évolutions de la nouvelle réglementation applicable au 1er janvier 2022 vont impacter les coûts de revient de manière plus marquée que dans les autres filières.

Pensez-vous que le consommateur soit prêt à payer cette hausse de prix ?

DP : C'est la question que l'on se pose. Le citoyen demande plus de qualité et plus de convictions pour eux et les générations à venir mais dans l'acte d'achat il devient plus compliqué de rester militant. Il faut garder à l'esprit qu'acheter du bio, c'est favoriser une meilleure qualité de l'eau, de l'air, du bien-être animal, de la santé humaine, ... ce volet n'est pas assez mis en avant par les instances publiques. De même, des facilités pourraient être accordées comme un allègement de la TVA.

La loi EGALIM 2 doit redonner des marges de manœuvres aux producteurs et entreprises face aux distributeurs, pensez-vous que cela sera suffisant ? Sinon, quelles vos préconisations pour rééquilibrer cette relation ?

DP : A priori elle a pour but de mieux encadrer la loi EGALIM 1, de mieux faire reconnaître les augmentations réelles des coûts de production. Toutefois il faut qu'il y ait des indicateurs de coûts de production en Bio. Si cette loi est bien encadrée, on espère que les producteurs seront mieux considérés. Il faudrait une meilleure adaptation de l'offre par rapport à la demande, planifier pour empêcher la surproduction. Il faut pouvoir vendre le produit avec une répartition des marges plus équitable et une vraie transparence des pratiques.

Qui sommes-nous ?



Initiative Bio Bretagne est une association de type loi 1901 créée en 1995, qui a pour mission de promouvoir l'agriculture biologique, les produits et les acteurs bio Bretons. Elle met en réseau les adhérents de la filière bio pour un partage actif de connaissances, accompagne les acteurs de l'agriculture au développement de la filière bio au travers d'outils de communication, d'indicateurs économiques et de réponses à des problématiques techniques.

Les membres d'IBB sont répartis en six secteurs d'activités :

- Production,
- Transformation,
- Distribution,
- Prestataires de services,
- Chambres consulaires,
- Consommation.

Ses missions sont réparties en trois pôles d'activités :

- Promotion et communication,
- Animation et structuration des filières,
- Recherche et expérimentation.

IBB compte aujourd'hui 150 adhérents dans son réseau d'acteurs de l'agriculture biologique en Bretagne. Elle a développé la marque Be Reizh et développe le label «Territoire Bio Engagé» en Bretagne.



La marque partagée **Be Reizh** accompagne les consommateurs *reizh'posables* dans leurs achats au profit de produits Bio et Bretons.

Lancé en 2016, elle met en réseau et identifie les acteurs de la Bio Bretonne avec des valeurs communes sous une même bannière. Be Reizh est le seul label de reconnaissance régional breton qui rassemble des opérateurs de la filière Bio capables de revendiquer à la fois un mode de culture ou de fabrication Bio et un approvisionnement en matières premières majoritairement issu de l'agriculture bretonne.



Territoire Bio Engagé est un label initialement créé par l'Interbio Nouvelle-Aquitaine, première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

Le label récompense l'engagement d'une collectivité sur sa part de surface agricole utile en bio et/ou son approvisionnement en produits bio dans ses services de restauration.